

Conférence de Dominique JAILLON



Texte intégral de la conférence prononcée par Dominique JAILLON, Président de l'AFAPP, en introduction au séminaire fondateur du 30 janvier 2010

Je veux tout d'abord vous remercier d'être là avec nous pour ce premier séminaire de création de notre association !

Et remercier le « groupe projet » pour son travail d'organisation !

Qui sommes-nous ?

L'Association Française de l'Accompagnement Professionnel Personnalisé est une association loi 1901 de recherche dont le but est de :

- Définir et faire exister la notion **d'Accompagnement Professionnel Personnalisé (APP)** pour clarifier notre positionnement vis à vis de la nébuleuse du coaching et nous enrichir des travaux sur l'ensemble des pratiques d'accompagnements.
- Faire connaître et promouvoir les méthodes et les pratiques de l'Accompagnement Professionnel Personnalisé (APP) à travers ses divers champs de mise en œuvre,

– Être un lieu de **recherche, de recherche-action, de confrontation, d'analyse critique, bref, de rencontre** pour les professionnels de l'accompagnement en organisant des événements (conférences, colloques, séminaires)

Les membres fondateurs de l'association sont des praticiens de l'accompagnement, enseignants, chercheurs, formateurs, consultants, coachs, managers, responsables RH, psychologues, psychosociologues, psychanalystes.

Toutes ces personnes se rassemblent autour du projet de **développer une réflexion sur l'évolution des pratiques de l'accompagnement en référence à l'ensemble des sciences humaines et dans une perspective de reliance entre ces différentes disciplines.**

Je souhaite qu'il soit clairement compris que **notre objectif n'est pas de créer une nouvelle association de professionnels** avec un processus d'accréditation et un objectif de développement du marché de l'accompagnement.

Nous situons notre démarche du côté du pouvoir POUR et pas du pouvoir CONTRE.

POUR ... quoi ? Que proposons nous ?

Notre objectif est d'être un **lieu de recherche et de réflexion** sur les différentes pratiques de l'accompagnement en nous référant de manière explicite à l'ensemble des sciences humaines : philosophie, psychologie, psychosociologie, sociologie clinique, analyse institutionnelle, analyse systémique, psychanalyse et plus généralement à l'ensemble des recherches visant à **penser les articulations entre les notions d'individu, de groupe, d'organisation et d'institution.**

Nous pensons qu'il est temps !

1) D'une part, de contribuer à produire une réflexion théorique sur l'accompagnement professionnel personnalisé en nous intéressant aux recherches produites dans :

– Le champs **de la pédagogie et de l'accompagnement des adultes** car c'est un domaine en pleine évolution, notamment avec les démarches portfolios, qui mettent l'accent : sur la capitalisation des acquis de l'expérience pour en dégager des savoirs d'action, sur l'histoire de vie de l'accompagné, mais surtout qui mettent l'apprenant et l'accompagnant dans une position de co-construction du savoir.

– Mais aussi de nous intéresser aux recherches produites dans le champs des démarche de bilan de compétence, de VAE

– Dans celui aussi de la souffrance au travail et des risques psychosocios etc...

Nous devons nous intéresser particulièrement, à l'intérieur de ces champs, à **des dispositifs novateurs** comme le dessin réflexif, l'autobiographie réflexive, la pratique du journal de l'accompagnement, etc...

2) D'autre part de continuer notre travail de recherche sur la notion de **praticien réflexif et congruent** :

J'en ai ébauché une conception dans deux conférences réalisées dans le cadre de la SFC :

A) Dans la première, je définissais la réflexivité par le fait de se prendre soi-même comme objet d'observation à des fins d'analyse et de compréhension de nos actions.

La réflexivité permet en effet, une prise de distance à l'égard de l'expérience immédiate par l'intermédiaire du langage.

Elle désigne le lien dynamique entre langage et pensée, entre pratique langagière située et activité cognitive.

Je proposais, dans une perspective didactique, de situer la réflexivité du praticien en relation avec trois types d'activités :

1. Une activité d'introspection : dans le cadre de ce que j'ai proposé d'appeler « une clinique de soi ».

2. Une activité réflexive fondée sur l'analyse de la pratique : dans le cadre de ce que j'appelle « une clinique de l'activité ».

3. Une activité de réflexion sur la dimension sociale et politique de l'accompagnement : dans le cadre de ce que j'appelle « une clinique de la responsabilité ».

B) Dans la deuxième, j'ai amorcé une réflexion sur la relation entre éthique et accompagnement.

Je rappelais que le terme **éthique** vient du grec *ethikos* et signifie *mœurs d'une communauté*.

Robert Lafon dans son dictionnaire qualifie l'éthique de « science ». Une science qui a « *pour objet le jugement d'appréciation en tant qu'il s'applique à la distinction du bien et du mal c'est-à-dire des actes qualifiés de bon ou de mauvais* » (Vocabulaire de psychopédagogie). De manière plus générale, on dira que l'éthique est **la résultante d'un jugement d'appréciation sur les actes qualifiés de bons ou mauvais**.

Si l'on s'en tient à cette dernière définition, on voit que **l'éthique ne peut donc être que le résultat d'une réflexion, d'un débat, d'une dispute disaient les grecs anciens, d'une confrontation, de points de vue différents car**, ce qui nous intéresse est du registre de « l'éthique pratique ».

Pourquoi est-il nécessaire de réfléchir sur la dimension éthique de nos pratiques d'accompagnement ?

Si nous nous situons du côté des individus que nous accompagnons nous pourrions évoquer rapidement les six raisons suivantes :

- 1) Parce que nous sommes dans **un contexte d'émergence du sujet** et pour ce qui nous occupe du sujet au travail. Cette insistance nouvelle sur l'éthique va de pair avec l'importance attribuée à la personne, l'individu, le sujet, devenu très largement point de référence, pivot à partir duquel se lisent les rapports sociaux.
- 2) Parce que nous assistons au développement de **la notion de responsabilité individuelle**, dans un contexte où l'individu doit faire en permanence la preuve de ses compétences, de son « employabilité » dans un contexte où l'on se demande si à terme, le contrat d'objectifs ne va pas venir remplacer le contrat de travail.
- 3) Parce que l'individu se trouve de plus en plus **seul** pour trouver des réponses aux questions que pose l'évolution du monde qui l'entoure.
- 4) Parce que la **contradiction, entre le caractère individuel du contrat de travail et le fait que la productivité ne peut être que le résultat d'un collectif de travail**, n'a jamais été aussi manifeste que maintenant.
- 5) Parce que les dirigeants, les managers, les cadres, se voient assignés (ou se donnent) et « acceptent » **des objectifs soi disant « négociés »** qu'ils savent inatteignables et que ces situations sont génératrices de stress et de souffrance au travail dont même la presse est obligée de parler.
- 6) Parce que nous assistons à **la montée de l'individualisme, au délitement des collectifs d'appartenance** (groupes familiaux, groupes professionnels) et à l'effondrement des grandes idéologies au profit de l'émergence de recettes du bonheur, comme par exemple : « travailler plus pour gagner plus ! »

Bref, parce que nous sommes dans un contexte dans lequel **l'individu se trouve dans une fragilisation déstructurante** dans laquelle il lui est nécessaire de solidifier sa personnalité **afin d'être en mesure de pouvoir choisir parmi les nombreuses options proposées par la société.**

C'est pourquoi nous avons décidé de travailler en 2010 la question **de l'accompagnement des processus de construction identitaire** et ce premier séminaire va poser quelques bases de réflexion sur ce thème.

Il sera question aujourd'hui aussi bien de l'identité des accompagnants que de celle des accompagnés, qu'il s'agisse des individus ou des organisations .

Je voudrais simplement situer ici **quelques repères « philosophico-pratiques ».**

- 1) Premièrement pour dire clairement que nous nous situons du côté de la liberté du sujet en référence à la position JP Sartre qui dans son livre « Qu'est ce que la littérature ? » écrivait : « ce qui est important ce n'est pas ce que l'on a fait de moi mais ce que je fais de ce que l'on a fait de moi » et à sa reprise par Vincent de Gaulejac en 1987 dans « La névrose de classe » : « l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ».

Dans la plaquette de présentation de la SFC j'ai insisté en 2008 pour que soit écrit la phrase suivante : « **La vocation du coach n'est en aucun cas de formater des**

individus mais de contribuer au développement d'une personne libre et consciente de ses choix, en relation avec son environnement ».

2) Deuxièmement que nous avons pleinement conscience du fait que cette liberté du sujet est une quête envisageable seulement pour celui qui découvre qu'il y a du possible et du réalisable par lui et avec les autres.

Il a fallu attendre la fin du 16^e siècle pour que ce terme de sujet désigne non plus ce qui est soumis, subordonné mais **l'être individuel, la personne considérée comme le support d'une action et le 18^e siècle avec Kant pour que le sujet soit défini comme un être pensant, considéré comme le siège de la connaissance.**

Nous savons combien il est extrêmement difficile de passer d'une position d'assujetti à une position de sujet.

J'en ai eu l'expérience encore récemment dans un accompagnement d'équipe dont les membres utilisaient le terme « assujetti » en parlant aussi bien de leur vie professionnelle que de leur vie personnelle.

3) Troisièmement nous devons dans nos réflexions sur l'accompagnement des processus de construction identitaire, tenir compte du fait que l'individu que nous accompagnons à devenir sujet de son histoire se met dans une tension dialectique entre – et je cite ici Vincent de Gaulejac [1] :

– le sujet réflexif : celui qui pense – du côté de la conscience

– le sujet du désir : celui qui doit advenir face aux processus intrapsychiques – du côté de l'inconscient

– et le sujet socio-historique : celui qui cherche à advenir face aux déterminations sociales – du côté de l'individu social

Je vous remercie de votre attention et je laisse la parole à Charlotte DUDA vice-présidente de l'AFAPP qui va vous parler de l'accompagnement de sa position de DRH et d'ex-présidente de l'ANDRH.

Dominique JAILLON

Mail : dominique.jaillon@wanadoo.fr

[1] Vincent de Gaulejac *Qui est « je » ?* Editions du Seuil 2009